~~Premier~~ Second rapport ~~N° 4~~

Nous Soussignez Commissaires Nommés par l'Académie Royale de Chirurgie à L'effet d'examiner une relation de deux faits de chirurgie certifions avoir lu avec Beaucoup d'attention La ditte relation ~~qui a été~~ envoyée à l'Académie par Monsieur Languine Chirurgien major de l'Hôpital de L'île de Rez au sujet de deux fractures une à chaque cuisse, occasionnées par la chutte qu'un jeune Officier fit dans le fossé de La citadele de la hauteur de 36 pieds; De ces deux fractures celle dela cuisse gauche etoit simple, et celle dela cuisse droite etoit compliquée et avec fracas, ~~elle~~ cette dernière etoit située à six travers de doigts audessus du genoüil avec une playe de cinq pouces de longueur, Laquelle ~~et~~ fut dilatée par le chirurgien afin de tirer les esquilles qui paroissoient et Neantmoins ~~malgré~~ ~~tout cela~~, il ne luy fut pas possible d'affronter les deux extremités dela fracture, quoyqu'il ait amployé toute la force des laqs, cequi luy fit regarder l'amputation comme Inevitable, mais dans la suitte des pancements ayant aperçu que les deux

ARC 39 n° 153

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Extremités de la fracture, etoient fendües suivant
La longueur de l'os. Il fit les Incisions convenables
pour decouvrir le progrès de ces fentes, et ayant reconnu
que celle de la portion inferieure se continuoit jusqu'à
L'Epiphyse et que celle dela portion Superieure S'etendoit
jusqu'à deux travers de doigt au dessous du grand
trochanter, il jugea à propos de Scier totalement
La portion superieure de la fracture Immediatement
au dessus dela fente, ensorteque selon son exposé, Il
se trouvoit depuis l'endroit scié jusqu'à l'autre portion
fracturée neuf grands pouces d'Intervalle, ou l'os manquoit
entierement, Lequel espace tout grand quil fut, se trouva neanmoins
rempli dans la suitte (au dire de Monsieur Lanquine)
par l'approche des deux extremités de l'os qui se ~~joint~~
Insensiblement rejointes, ~~et~~ le cal ~~[illegible]~~ bien fortifié et la
playe entierement cicatrisée dans l'espace de Sept mois,
et que cependant cette cuisse qui avoit souffert une si grande
deperdition de substance en l'os, ne se trouva Neantmoins
que de deux pouces plus courte que l'autre, et ayant un appuy
presque aussi ferme que celle du côté opposé, cequi nous a paru
moralement Impossible Non seulement parceque la portion Super.

du femur scié qui ~~non~~ ~~par~~ est la piece justificative d'un cas si rare, n'a point été envoyée à l'Academie, que parceque Monsieur Sanguine semble se contredire en disant dans un endroit que les deux Extremités de l'os se sont réünies, et dans l'autre que ce grand Intervalle de neuf pouces n'a été rempli que par le suc osseux fourni par les deux extremités du femur. A Paris ce 15.e Septembre 1732

Mouton   Sauvé   Verdier.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE